Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220407-D2022_49-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 7 avril 2022)

Date de convocation : 21 mars 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 7 avril 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, DESSEIN, REGNIER, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE et SANZ.

Délégué suppléant : M. PINOUT

Absents ou excusés : Mmes BERGES, CANDAU, CASSOU, BLANCHET, MOULAT, TOULOU et M. ESQUER, BARBAN, VISSE, SASSOUBRE, CARREY, GABASTON, GARROCQ.

Pouvoirs :
Mme CANDAU à Mme LAHOURATATE
M. ESQUER à M. BEROT-LARTIGUE
M. SASSOUBRE à M. BONNEMASON
Mme CASSOU à M. CASADEBAIG
M. GABASTON à M. MARTIN
Mme BERGES à M. CASAUBON
M. VISSE à M. CARRERE
M. CARREY à M. MARTIN
Mme BLANCHET à M. MONGAUGE
Mme MOULAT à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : Mme BARRAQUE

OBJET : FINANCES - BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO – AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président, après avoir approuvé le compte administratif du budget principal de la CCVO de l'exercice 2021 ce jour

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2021 de :	**1 213 157,02 €**
+ Un excédent reporté 2020 de :	**870 240,55 €**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**2 083 397,57 €**
- un déficit d'investissement de :	**- 753 912,39 €**
- un déficit des restes à réaliser de :	**- 97 126,00 €**
Soit un déficit de financement de :	**- 851 038,39 €**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCEDENT	**2 083 397,57 €**
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	**851 038,39 €**
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	**1 232 359,18 €**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001)	**- 753 912,39 €**

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON